

ACHAT D'UN PREMIER VÉHICULE : LES FRAIS ESSENTIELS À CONSIDÉRER

Quand vient le moment de magasiner leur premier véhicule, nombre de consommateurs ne considèrent que le prix d'achat et ignorent les frais associés. Si tel est votre cas, prenez connaissance de ces quelques éléments cruciaux pour l'établissement de votre budget.

L'essence

Le carburant coûte une fortune. Cela dit, plusieurs ne tiennent pas compte de l'économie d'essence lors de la sélection de leur véhicule. Par exemple, un VUS consomme beaucoup plus

qu'une petite voiture, ce qui signifie plus de litres aux 100 km... et moins d'argent dans vos poches!

L'entretien

Plusieurs dépenses sont liées à l'entretien normal d'un véhicule : changements d'huile, traitements contre la rouille, remplacements de pièces (ex. : batterie, essuie-glaces, pneus), etc.

Les assurances

Le prix de votre police d'assurance est déterminé selon plusieurs facteurs,

notamment :

- Votre âge;
- Votre expérience et votre dossier de conduite;
- Votre lieu de résidence;
- L'usage que vous faites de votre véhicule;
- Le modèle de votre véhicule;
- Votre état civil.

Ainsi, votre prime pourrait être élevée si vous êtes un célibataire de moins de 25 ans qui demeure dans un quartier où les vols de voitures sont fréquents.

Le certificat d'immatriculation


L'obtention ou le renouvellement annuel d'un certificat d'immatriculation auprès de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) implique aussi des coûts. À noter : ceux-ci sont plus élevés pour un véhicule de luxe répondant à certains critères.

Le financement

À moins que vous payiez votre véhicule en un seul versement, des intérêts s'appliqueront sans doute. Le taux de financement varie d'un établissement à l'autre (concessionnaire,

institution financière, etc.) et dépend entre autres de votre cote de crédit. Tout compte fait, le montant que vous déboursez chaque mois dépend du prix d'achat, de la mise de fonds de départ, du taux d'intérêt et de la période sur laquelle vous souhaitez échelonner vos paiements.

Source : Textuel



APPEL D'OFFRES
Fourniture et installation d'un bâtiment de toile au Complexe environnemental de Neuville

La Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf demande des soumissions pour la fourniture et l'installation d'un bâtiment de toile au Complexe environnemental de Neuville.

Le devis, qui inclut la formule de soumission, sera disponible sur le Système électronique d'appels d'offres approuvé par le gouvernement (SÉAO) à compter du mercredi 9 septembre 2020.

Pour être considérées, toutes les soumissions devront être déposées au bureau du directeur général de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf au 1300, chemin du site, Neuville (Québec) G0A 2R0 au plus tard le 1er octobre 2020 à 10 h. Les soumissions seront ouvertes immédiatement après l'heure limite. L'ouverture des soumissions pourra se dérouler avec la présence du public et de ceux qui ont soumissionné, mais le respect des consignes sanitaires en vigueur sera exigé à l'ouverture des soumissions à moins que cette consigne sanitaire soit levée ou modifiée à ce moment. L'enveloppe scellée devra porter la mention « SOUMISSION BÂTIMENT DE TOILE » et devra être accompagnée d'un chèque visé ou d'un cautionnement représentant 5 % du montant total de la soumission.

Le présent appel d'offres est assujéti à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO), à l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (2008) (AQNB) et à l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

La Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Neuville, mercredi 9 septembre 2020.

Jea-Luc Mercure
Directeur général

1403A090920

Avis public du résultat de l'élection

Municipalité: Ville de Saint-Marc-des-Carrières

Scrutin du 2020, 10, 04 (année, mois, jour)

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par Elyse Lachance, président d'élection.

que, après avoir pris connaissance des résultats complets de l'élection, les personnes suivantes ont été proclamées élues aux postes ci-après mentionnés :

Poste	District, quartier ou numéro de poste	Appartenance politique (le cas échéant)	Nom de la personne proclamée élue
Maire	N/A	N/A	M. Maryon Leclerc

Signature: Elyse Lachance, Ville de Saint-Marc-des-Carrières, le 2020, 09, 08 (année, mois, jour)

Président d'élection

Après m'avoir lu Recyclez-moi!



Votre mieux-être,
notre raison d'être

418 337-3658 / www.fsssp.ca

